

RECIPROCITE

AVIS de L'AGRICULTEUR

Commune de.....

Demande de Permis de Construire, Certificat d'urbanisme ou Lotissement
n°.....

déposée par M. et Mme.....

AVIS de l'éleveur M. (ou G.A.E.C/EARL).....

La Chambre d'Agriculture de la Saône-et-Loire me consulte en raison d'une demande de Permis de Construire ou de Certificat d'urbanisme ou de Lotissement concernant l'édification de la construction de Mr et Mme

Ce projet est situé à moins de mètres de mes bâtiments agricoles et notamment des installations d'élevage.

Compte tenu du principe de réciprocité qui s'applique dans ce cas sur la base de l'article L111-3 du Code Rural, et eu égard aux circonstances locales, je ne m'oppose pas aux constructions envisagées sous réserve:

1°) que le pétitionnaire et ses ayants droit ou ayants cause, reconnaissent l'antériorité des installations d'élevage exploitées régulièrement,

2°) que le pétitionnaire et ses ayants droit ou ayants cause, ne puissent se prévaloir de cette situation pour tenter un quelconque recours à cet égard,

3°) que le pétitionnaire et ses ayants droit ou ayants cause, fassent leur affaire des nuisances relatives liées au fonctionnement satisfaisant et normal d'une installation régulière de cette nature et de cette importance, préexistante dans un environnement agricole et rural, et exploitée par moi-même ou mes éventuels successeurs,

4°) que l'accès, les clôtures et le stationnement liés aux logements et aux constructions nouvelles n'entravent pas la circulation normale des matériels agricoles,

5°) que toute disposition soit prise pour préserver la quiétude des animaux, et éviter de les effrayer inconsidérément,

6°) que le pétitionnaire impose ces engagements à ses ayants-droit ou ayants-cause ainsi qu'aux autres occupants ou locataires, actuels et futurs,

7°) Autre réserves :.....

A, le

Signé.....
.....
.....